Appel de soumissions

Pour la réalisation d'un projet de recherche sur le maintien en emploi des travailleuses de 55 ans et plus

45+ COMITÉ CONSULTATIF

CCF Comité Consultatif Femmes

Introduction

Le Comité consultatif pour les travailleuses et travailleurs de 45 ans et plus

Le Comité consultatif pour les travailleuses et travailleurs de 45 ans et plus (ci-après CC45+) est l'un des huit comités représentatifs du marché du travail québécois qui a pour mandat d'informer et de conseiller la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) sur les moyens à prendre pour faciliter l'intégration, la réintégration et le maintien en emploi des travailleuses et travailleurs de 45 ans et plus.

Le CC45+ a pour mandat de :

- Travailler à cerner les différentes problématiques des travailleuses et des travailleurs de 45 ans et plus en emploi et en recherche d'emploi ;
- Promouvoir et d'appuyer l'intégration et la réintégration de la clientèle 45 ans et plus sur le marché du travail, son maintien en emploi, ainsi que le développement de l'emploi et de l'entrepreneuriat ;
- Définir la problématique du groupe cible qu'il représente par rapport à ses difficultés d'intégration, de réintégration ou de maintien sur le marché du travail ;
- Collaborer à l'établissement des priorités d'action d'Emploi-Québec ;
- Participer au suivi et à l'évaluation des modes d'intervention utilisés.

Le Comité consultatif Femmes

Le Comité consultatif Femmes en développement de la main-d'œuvre (ci-après CCF) est une instance de concertation sur les enjeux de la main-d'oeuvre féminine au Québec au sein du réseau de la Commission des partenaires du marché du travail.

Le CCF a pour mandat de promouvoir et appuyer l'intégration des femmes sur le marché du travail ainsi que leur maintien en emploi. Pour réaliser son mandat, le CCF collabore à la définition des problématiques des femmes en ce qui trait à leurs difficultés d'intégration, de réintégration et de maintien en emploi. Il formule des avis et des recommandations à la CPMT, au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et à l'agence Emploi Québec. Il produit également des études ainsi que des documents d'information portant sur les femmes et l'emploi. Pour mieux faire connaître les problématiques des femmes en lien avec le marché du travail, le CCF mène des présentations sur une variété de thèmes reliés à son champ d'expertise auprès du réseau de ses partenaires directs, des divers organismes concernés et du grand public.

Le CCF travaille, en collaboration, avec les répondantes régionales de la condition féminine d'Emploi Québec, les comités consultatifs (CC) ainsi que les comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO).

Contexte de réalisation

Dans le cadre de son plan d'action 2023-2024, et en collaboration avec le CCF, le CC45+ souhaite documenter, par le biais d'une recherche qualitative, les enjeux liés au maintien en emploi des travailleuses expérimentées de 55 ans et plus.

Au Québec, le taux de participation des femmes de 60 à 69 ans est beaucoup plus faible que celui des hommes, alors que les écarts ont fortement diminué pour les groupes d'âge plus jeunes dans les dernières décennies. Les chiffres de Statistique Canada montrent qu'au Québec, l'écart commence à se creuser de façon importante à partir de 55 ans. En d'autres termes, une augmentation de la participation des femmes de 55 ans et plus au marché du travail permettrait de faire augmenter le bassin des travailleuses et travailleurs potentiels au Québec.

Ce projet a pour objectif principal de mieux comprendre et de documenter les raisons pour lesquelles les femmes semblent se retirer plus tôt du marché du travail que les hommes et d'établir des pistes de solution potentielles pour résorber ces écarts.

Mandat

Exigences générales

Pour être apte à déposer une proposition, le ou la mandataire devra être en mesure de démontrer une expertise reconnue en méthode de recherche qualitative à travers notamment la conduite d'entretiens, leurs analyses et la réalisation de rapports de recherche.

Mandat

Le mandat consiste à mener une étude qualitative et à produire un rapport portant sur les facteurs qui permettent d'expliquer les écarts dans les taux de participation au marché du travail entre femmes et hommes, et entre les différentes catégories de femmes, à partir d'entretiens menés auprès de femmes de 55 ans et plus.

Le rapport de recherche devra comprendre une recension de la littérature, un portrait de la situation des femmes interrogées, une analyse des facteurs d'éloignement du marché du travail avant la retraite, l'impact de ces facteurs sur le maintien en emploi et leur situation à la retraite, et enfin des pistes d'actions potentielles en termes de mise en œuvre de politiques publiques.

La révision linguistique est la responsabilité du ou de la mandataire.

Livrables

Les livrables attendus sont :

- Un plan détaillé en début de mandat, accompagné d'un échéancier ;

- Un questionnaire préliminaire pour les entretiens s'appuyant sur la littérature existante, puis final après échanges, corrections et validation du commanditaire ;
- Une première ébauche de rapport à mi-mandat ;
- Un rapport final comprenant les éléments listés ci-haut.

Tous les documents devront être déposés sous forme électronique.

Contenu de la proposition

Les éléments à présenter

Les propositions de projets doivent présenter, de façon détaillée, les éléments suivants :

- L'expertise pertinente du ou de la mandataire ;
- L'expérience des personnes impliquées et leurs curriculums vitae ;
- La compréhension du mandat ;
- La méthodologie d'élaboration et de validation des livrables ;
- Le calendrier de réalisation du projet avec les personnes responsables et les activités ;
- La capacité de relève ;
- Les éléments relatifs aux aspects financiers.

Les coûts estimés devront être présentés, sous forme de tableau, en indiquant pour chacune des étapes et des livrables les items suivants : heure/personnes, honoraires, dépenses afférentes et total par tâche et par étape.

Procédures de soumission

Confidentialité

Le contenu du présent document d'appel de propositions est donné à titre confidentiel. Toute personne ou firme qui reçoit ou détient le présent document s'engage à n'en dévoiler l'information que pour les besoins de l'élaboration de la présente proposition.

Propriété de la proposition

La proposition ainsi que les documents afférents demeureront la propriété exclusive du CC45+ et ne seront pas retournés.

Durée et validité de la proposition

La proposition devra demeurer valide pour une période de soixante (60) jours de calendrier à compter de la date d'ouverture de l'appel de propositions.

Coût et préparation de la proposition

Tous les coûts de préparation des propositions sont à la charge exclusive du soumissionnaire.

Réserve

Le CC45+ ne s'engage pas à retenir la plus basse ni aucune des propositions reçues dans le cadre de cet appel de propositions.

Soumission de proposition

La proposition originale doit être transmise avant le 15 octobre 2023 à l'attention de Mme Amélie Gaumond, présidente du CC45+, par courriel à l'adresse suivante : cc45plus@gmail.com.

Vous pouvez joindre la coordonnatrice du CC45+, Lucile Bougon-Souffrin, à cette adresse courriel ou au (514) 699-6274.

Un contrat sera ultérieurement signé entre le soumissionnaire choisi et le requérant.